



Trouvez l'information instantannée, sûre, vérifiée, crédible sur le site de notre agence
(www.ani.mr) ou (www.mapeci.com)



Journal Indépendant d'Informations et d'Analyses - Deux éditions Arabe et Française

N° 1413 DU LUNDI 04 FEVRIER 2008

NOUAKCHOTT INFO QUOTIDIEN

Fondateur :
Cheikhna Ould Nenni
Site web
www.mapeci.com
www.nouakchottinfo.com
E-mail: nouakchottinfo@yahoo.fr

14^{ÈME} ANNÉE
N° 1413

Prix: 100^{UM} Etranger: |Euro - |US\$

Directeur Commercial:
633 34 69 / 654 40 43

Attentat d'Aleg:

Le Parquet prononce ses charges

Trois semaines après l'extradition Sidi Ould Sidna et Mohamed Ould Sidi Ould Chebarnoux (arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi 11 janvier 2008, dans un hôtel cinq étoiles de la capitale de la Guinée Bissau (le Bissau Palace Hôtel), où ils se seraient fait passer pour des hommes d'affaires et ne sont pas sortis de l'hôtel, attendant un contact ou des instructions, les voilà qui comparant ce dimanche, devant le Procureur, en compagnie de sept autres présumés dans le quadruple meurtre des quatre touristes français, tués à Aleg, le 24 décembre dernier.



Suite en page 3

Adrar/Suspension des vols charters sur Atar :

Les actions humanitaires en pâtissent aussi

Les conséquences des événements d'Aleg, Ghallaouya et récemment de Nouakchott, se font de plus en plus ressentir. Hier, les promoteurs touristiques, se sont

rendus compte de l'ampleur des préjudices causés par l'annulation de 90 % des départs touristes Européens vers la Mauritanie ainsi que du rallye Dakar 2008. Des millions d'Euros annuellement répartis sur les populations locales.

Aujourd'hui -plus grave - la cinquantaine d'associations humanitaires étrangères, opérant en Adrar commencent à douter des possibilités de continuation de leurs activités chez nous.

Suite en page 3

Sit-in :

Page 3

Les journalistes réclament leurs droits

Commissariat à la protection sociale et à la sécurité alimentaire :

En mission en Italie, Ould Jiddou est remplacé par Ould Boubacar

La Présidence de la république a rendu public ce dimanche un décret nommant le colonel Abderrahmane Ould Boubacar, commissaire à la protection sociale et à la sécurité alimentaire. Le hic est que le colonel Ould Boubacar remplace M. Jiddou Ould Abderrahmane, jusqu'à ce matin commissaire à la pro-

tection sociale et à la sécurité alimentaire (CPSSA) et qui a quitté la capitale ce dimanche pour Rome où il prendra part à la 1ère session du Conseil d'Administration du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ould Jiddou qui est accompagné au cours de ce voyage par M. Abdallahi Ould Sbai, chargé de mission au CPSSA et M. Mohamed Ahmed Ould El Ghaouth, directeur de l'observatoire pour la

sécurité alimentaire et des stratégies, devait discuter à Rome, avec le directeur général de la coopération italienne du programme que cette institution finance en Mauritanie et examiner également avec les responsables du croissant rouge italien le programme de nutrition communautaire dans les wilayas du nord de notre pays.

A partir du 21 janvier 2008
Mattel vous offre le tiers gratuit

300 UM	Mattel + 33%	400 UM
500 UM		667 UM
1000 UM		1333 UM
2000 UM		2667 UM
5000 UM		6667 UM
10000 UM		13333 UM

FAITS DIVERS

Une bande de voleurs
de voitures, coffrée

Une Mercedes 190 volée il y a une semaine a été déclarée au niveau du commissariat spécial de la police judiciaire de Tevragh Zeina. Le commissaire Isselmou Ould Mouftah qui a pris l'enquête en ordonne aussitôt à la BRB de mener ses investigations. Les hommes du brigadier Didi se mettent aussitôt au travail. Tous les informateurs ont été mobilisés. On dresse immédiatement la liste des voleurs de véhicules en liberté. Les deux premiers jours, on arrête une dizaine de suspects qu'on commence à auditionner. Aucun résultat concret n'a été alors enregistré et les suspects n'étaient que de petits voyous qui ont déjà volé une ou deux voitures qu'ils utilisent pour les opérations de cambriolage avant de les garer quelque part. La Mercedes 190 recherchée reste introuvable depuis six jours.

Le dimanche 3 février, les éléments de la brigade de recherche ont pu avoir un début de piste qui les conduit chez un certain A.T tôlier à Sebkh. Celui-ci a été emmené au CSPJ. Il finit par avouer avoir repeint la Mercedes 190 recherchée et communique la nouvelle immatriculation qui a été écrite sur sa plaque. L'enquête a continué le lendemain. La police découvre une salle de peinture clandestine utilisée pour les voitures volées. Dans cette salle, il y avait plus de 15 voitures déjà métamorphosées (avec de nouvelles peintures et de nouvelles immatriculations). Six personnes mauritaniennes et étrangères ont été arrêtées. Le chef de la bande quant à lui a tardé à être arrêté car il a continué à semer la police jusqu'aux environs de 13 heures le dimanche 3 février. Finalement, il finit par être arrêté dans un appartement loué à Tevragh Zeina. Toutes les voitures qui ont été retrouvées dans la salle ont été emmenées pour être gardées au CSPJ. La police est toujours entrain chercher deux ou trois personnes accusées de complicité avec les éléments de la bande.

Rappelons qu'une première bande similaire a été arrêtée il y a deux mois par le commissariat d'El Mina I. Le chef de cette bande qui n'était autre que Moissa "le grand" dort actuellement à la prison civile de Dar Naim. Celui-ci a métamorphosée des dizaines de voitures, selon la police. Parmi les quatre voitures qui ont été retrouvées avec lui, une seule a pu être reconnue par son propriétaire. Malgré la coupure de son numéro de châssis, les trois autres sont encore garées devant le commissariat de police d'El Mina I.

Un cambriolage à Sebkh

Une chambre d'un ressortissant étranger située non loin du Cinéma Saada, dans le quartier populaire de Sebkh, a reçu la semaine passée, la visite d'un groupe d'hôtes indésirables. La victime du cambriolage est un gardien. Il passe généralement toute la nuit pour monter la garde. C'est, semble-t-il, cette occasion qui a poussé de mystérieux visiteurs à venir défoncer la porte de sa chambre. Ils ont disparu avec une somme d'argent ainsi qu'un matériel audiovisuel avant de prendre la poudre d'escampette. Grande fut la surprise du gardien lorsqu'il vit sa porte entrouverte. Il se dirigea aussitôt vers le lieu où il avait dissimulé son argent qu'il chercha en vain. Il jeta ensuite un coup d'œil sur son matériel acquis chèrement pour constater la mort dans l'âme, que les malfaiteurs ont déjà emporté tout ce qu'il avait eu de précieux. Il se dirigea tout de suite vers le commissariat de police pour faire une déclaration de vol. Mais rien n'y fit, car les bandits qui ont dévalisé sa chambre continuent encore à courir.

MOSY

Vaccination contre la rougeole

La campagne
bat son plein au Tagant

La campagne nationale de vaccination contre la rougeole a été lancée officiellement au Tagant le mardi passé par Madame la Wali entourée de quelques élus de la Moughatta de Tidjikja, des représentants de la société civile et des responsables médicaux de la région.

Cette campagne qui doit durer cinq jours cible au Tagant quelques 14501 enfants de 9 mois à 5 ans ainsi repartis : Moughataa de Moudjeria avec une population cible est de 6 941 enfants, 6684 enfants pour Tidjikja et 876 enfants pour la Moughataa de Tichitt.

Dans ces trois Moughataa, il est prévu le déploiement d'équipes fixes pour les grandes agglomérations et d'équipes mobiles pour sillonner la zone rurale.

C'est ainsi que, 6 équipes fixes et 5 équipes mobiles sont affectées à la Moughataa de Tichitt, 4 équipes fixes pour la Moughataa de Tidjikja et 5 équipes mobiles en raison d'une équipe pour chacune des cinq communes de cette Moughataa et pour Moudjeria 4 équipes fixes dont deux pour la commune de Soudoud, 1 pour la commune de Moudjeria et 1 pour la commune de N'Beika. L'ensemble des équipes est déjà sur place et les opérations menées sur le terrain se déroulent dans des très bonnes conditions.

Il faut rappeler que pour le cas précis du Tagant, la prévention contre la rougeole a toujours été

un succès. Selon le Directeur régional de la santé Docteur Moustapha Ould El Moctar en 2007, seul un cas relevant de cette maladie a été observé dans cette région. D'ailleurs, ce cas qualifié de fruste par Docteur Moustapha est celui d'un enfant venu d'une autre région.

Toujours est-il que, pour le Dras du Tagant, au-delà de l'aspect préventif de la campagne en cours, c'est la qualité de la surveillance de cette maladie au cas par cas qui s'en trouvera renforcée.

"Nous espérons conduire une campagne de qualité, c'est-à-dire une vaccination effective de tous les enfants ciblés, une bonne gestion des déchets et consommables (seringues, aiguilles...) issus de la campagne, une supervision des localités d'accès difficile et une bonne prise en charge d'éventuels cas de manifestation post vaccinale" devait-il indiquer

Notons enfin que de façon générale, la rougeole est en très net recul dans notre pays du fait de l'action positive des campagnes de vaccination successives et régulières menées depuis bientôt plus d'une décennie. Les études menées après les campagnes nationales de lutte contre la rougeole de 2003 et 2004, ont permis de constater une réduction de la morbidité et de la mortalité liées à cette maladie respectivement de 96% et 98%. Des résultats tout à fait encourageants.

KHALIL SOW CP/TAGANT

DECLARATION

Le 1er février 2008 vers 2H du matin, des hommes armés mitraillent l'ambassade d'Israël et tirent à volonté sur des civils avec l'intention de tuer.

La réplique donnée par un courageux soldat oblige les agresseurs à fuir, mettant fin à un carnage qui, miraculeusement et fort heureusement, n'a fait aucun mort. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

L'Alliance pour la Justice et la Démocratie / Mouvement pour la Rénovation (AJD/MR), opposée à toute forme de violence, condamne avec la plus grande fermeté cette attaque criminelle et espère que ses auteurs seront rapidement appréhendés et déferés devant la Justice.

Cette agression vient confirmer les réelles menaces de déstabilisation de notre pays évoquées lors de notre condamnation récente des actes terroristes d'Aleg et El ghal-laouia.

L'AJD/MR déplore l'inefficacité des mesures prises par le gouvernement pour assurer la protection et la sécurité des personnes.

L'AJD/MR demande la tenue de journées de concertation sur la

violence et le terrorisme pour l'application d'une politique sécuritaire efficace sans restriction des libertés acquises.

L'hostilité au maintien des relations diplomatiques avec Israël, mobile présumé de cette attaque, doit s'exprimer de façon pacifique, dans le respect des lois et de la démocratie. L'AJD/MR est pour la tenue rapide d'un référendum sur cette question.

Soucieuse d'un règlement équitable de ce vieux conflit entre la Palestine et Israël, l'AJD/MR :

- appelle l'Etat d'Israël à lever immédiatement le blocus sur la bande de Gaza et à cesser ses agressions contre les populations palestiniennes

- invite le Hamas et le Fatah à entamer des discussions en interne pour défendre d'une même voix le droit légitime à la création d'un Etat palestinien ayant Al Quds comme capitale

- incite les deux parties, La Palestine et Israël, à privilégier la négociation pour trouver une solution politique garantissant la paix et la stabilité au Moyen Orient

NOUAKCHOTT LE 02 FEVRIER 2008
LE BUREAU POLITIQUE

LA RONDE DU

REPORTER

Un vendeur
de charbon sans scrupules

Les vendeurs de charbon font partie du décor de la ville de Nouakchott. Cette activité en pleine expansion malgré les gesticulations des autorités pour l'atténuer rapporte gros pour les hommes d'affaires qui ont investi le secteur depuis belle lurette. Les petits vendeurs de quartier dont la plupart sont à la solde des gros bonnets font avaler des couleuvres à une population qui n'a pas d'autre choix. Comme bien d'autres produits de grande consommation, le charbon proposé à un prix loin d'être abordable n'est pas toujours de qualité. Cette vérité, les habitants de la zone Est d'El Mina du côté du commissariat 2 en savent quelque chose.

Samedi dernier, un violent incident a opposé le gérant d'un dépôt de charbon situé dans la zone à une cliente. F.S qui était habituée à cuisiner sur le fourneau avait envoyé ce jour-là sa petite fille payer 2 kg de charbon. La petite revint avec son produit qui ne satisfait pas la maman qui a tout de suite crié au scandale. En effet, il s'avéra que la moitié des tas emballés dans des sachets en plastique était constitués de mottes de terres noircies par le feu. F.S qui ira elle-même faire ses remontrances au vendeur lui signifia en termes crus qu'il manquait d'honnêteté. Elle lui rendit ses sachets et lui demanda de lui remettre son argent. C'était là compter sans l'entêtement du bonhomme qui répondit niet. La tension monta et F.S appela son mari à la rescousse. Ce dernier qui était policier obligea le vendeur de charbon à reprendre sa marchandise et menaçait de le fourrer au gnouf si jamais il ne cessait pas de se jouer de ses clients en les abusant. Il écouta religieusement cette longue tirade sans trop de conviction. Il va falloir en effet beaucoup plus que les menaces d'un agent de police pour faire entendre raison à ce vendeur de charbon et ses centaines voire milliers de collègues.

Et en attendant que les populations trouvent une source d'énergie de rechange - ce qui risque de ne pas être pour demain - ces commerçants d'une autre trempe ont encore de beaux jours devant eux.

BAKARI GUËYE

BACARIGUEYE@YAHOO.FR



Spécial Rentrée scolaire!!!

votre ordinateur PIII à 48 000 UM !!!

Facilités de paiement pour les écoles

Matériel neuf et d'occasion garanti

Tel 643 93 15 - 20 50 916 - 622 9972

e-mail : laamma2003@yahoo.fr

Entreprise Mauritanienne de Recyclage
14 ans d'expérience

" Recyclage cartouches tous types : Imprimantes - Copieurs - Fax

Laserjets couleurs - Deskjets couleurs

- Hp 1600/2600-2500/2550-4600/4650-5500/5550...

- HP - Canon - Lexmark - Xerox - Brother ...

- Vente Toners - Racleurs - Tambours

- Des garanties souples et étendues

Rue 41.164 T. Zeina Zone art n° 3 face Imprimerie Nouvelle Medina 3

Tél. : 641 17 07 - 691 51 82 - Tél./Fax : 525 03 65 - BP : 1169 NKTT

E-mail : emarec1994@yahoo.fr

Attentat d'Aleg:

Le Parquet prononce ses charges

Neuf présumés coupables ou complices sur treize personnes (les quatre autres présumés dont Maarouve Ould Haiba, étant toujours recherchés), ont donc été déférés par le greffe du tribunal pour être entendu ce dimanche.

Parmi ces neuf personnes, outre Sidi Ould Sidna et Mohamed Ould Sidi Ould Chebarmou, il y aurait les trois (3) mauritaniens extradés avec eux de Guinée Bissau en plus de Mohamed Salem Ould Mohamed Lemine dit "El Majlissi" et Brahim Ould HMeida.

Ainsi, après l'audition de 03 février 2008 le Parquet de la Wilaya de Nouakchott, a rendu public un communiqué dont voici la teneur :

Après l'audition de ce 3 février 2008, le parquet a retenu les charges suivantes contre trois (3) parmi les accusés:

1-Constitution d'association de malfaiteurs en vue de

perpétrer des massacres et de sabotages, d'atteinte à l'intégrité physique de personnes, vol, port non autorisé d'armes et de munitions, la participation à des réunions et conspiration en vue d'exécuter des actes terroristes sur le territoire de la République islamique de Mauritanie contre des ressortissants d'un pays étranger ;

Il a également a retenu les charges suivantes contre cinq (5) autres :

2- Participation à de réunions et conspiration en vue d'exécuter des actes terroristes sur le territoire de la République islamique et la fourniture d'aide matérielle pouvant empêcher de retrouver ou d'arrêter les auteurs d'actes terroristes, en plus de services rendus à une bande de malfaiteurs et le manquement à leur dénonciation;

Le Parquet a retenu les charges suivantes contre un (1) autre :

3- Usage d'une pièce officielle falsifiée

Le parquet a classé sans suite pour insuffisance de preuves, l'accusation contre quatre autres.

Toutes ces dispositions ont été consignées dans le dossier 97/08/Parquet et transmises au juge d'instruction du deuxième cabinet apurés le tribunal du district de Nouakchott avec demande de constitution dans cette affaire et d'instruction.

En plus de la signature de mandat de dépôt à l'encontre de quatre accusés, un mandat d'arrêt est lancé contre quatre autres encore en fuite, ainsi que la demande de faire ce qu'il y a dans le cas de celui accusé de falsification.

Le procureur a demandé à ce que ce dossier soit adjoint au dossier Parquet 54/08, étant donné la similitude des faits objets de poursuite dans les deux cas.

MOK

170 000 UM se volatilisent d'un coup !

Je suis un gestionnaire d'une petite entreprise de services, après une longue journée de travail, il passe par la banque pour faire un retrait de 170 000 UM destiné à la paye de ses quelques employés.

Après avoir perçu cet argent, qu'il mit dans son sac, il embarqua à bord de sa voiture pour aller au bureau où quelqu'un devrait l'attendre. En arpentant les escaliers, il ouvrit le sac pour prendre une somme de 15000 qu'il devrait tout de suite remettre à l'un de ses employés. Avant de rentrer dans le bureau, il a été appelé par quelqu'un qui lui demandait de se présenter d'urgence chez lui. Il ouvrit son bureau pour y laisser sa serviette avec tout ce qu'elle contenait et repartir en vitesse chez celui qui l'a appelé.

De retour, il rentre dans son bureau pour ne retrouver que le sac vide d'argent. Il n'y restait que quelques papiers sans grande importance.

Puisque à son départ, il n'y avait que le planton, il appela celui-ci pour s'enquérir de ce qui vient de se passer. Ce dernier dit ne pas avoir quitté sa

loge et de n'avoir rien remarqué.

J qui n'en revenait pas appela la police qui n'a pas tardé de venir pour remonter les faits. Quelques personnes des environs ont été arrêtées en même temps que le planton. Après l'enquête, la police n'a pas pu établir les faits et tous les suspects qui ont été arrêtés furent relâchés. J, ayant perdu son argent préférera de cacher son désespoir et de se résigner.

EOM

Adrar/Suspensiondes vols charters sur Atar :

Les actions humanitaires en pâtissent aussi

Elles sont Françaises, Espagnoles, Belges, Italiennes, Suisses, Allemandes etc., les associations humanitaires qui soulagent, à des degrés divers et dans tous les domaines, nos populations.

Un bel exemple parmi tant d'autres.

Ne pouvant les visiter toutes, Nouakchott-Info a tenté de voir de près ce que certaines de ces associations sont utiles et efficaces. " Les enfants du désert " (EDD) est une association type, car initiée en 2000 par deux amies, une Mauritanienne Salma mint Maatalla (Adjointe au Maire d'Atar à l'époque) et une Française Geneviève Courbois épouse de tourisme dans notre pays.

Touchées par l'état frappant de malnutrition et retards de croissance des enfants de certains quartiers d'Atar, les 2 amies ont mis au point en Décembre 1999, un projet pilote de lutte contre la malnutrition. Avec l'aide des autorités locales et grâce à des fonds privés collectés auprès de certains Mauritaniens, elles ont ouvert en février 2000 à TWEVINDE, un centre d'accueil des enfants et leurs mères. Une fois par jour une bouillie nutritive 800-1000 calories (recette UNICEF) est distribuée aux 30 premiers enfants bénéficiaires de cette initiative. 7 mois plus tard la municipalité d'Atar, séduite par les résultats du projet, décide d'ouvrir et prendre en charge les loyers, salaires des nutritionnistes, gaz, eau de quatre nouveaux centres bien repartis géographiquement dans la ville.

Entre temps Geneviève, devenue Aicha Courbevois, est allée en France pour créer le 1er Juillet 2000, l'Association "Enfants du

désert" (loi 1901). Au fil des ans les financements de la commune pour les centres nutritionnels sont renforcés puis substitués par des apports collectés en France par cette nouvelle Association. Les centres se multiplient dans la ville et alentours qui, financés par la commune qui, par EDD. Le taux de fréquentation augmente jour après jour. Les déplacements saisonniers des centres à l'intérieur des quartiers permettent de toucher l'ensemble de la population. Des missions étrangères: pédiatres, dentistes, gynécologues, Ophtalmologues, cardiologues, lunettiers, et autres associations donatrices de matériels scolaires, jeux d'enfants, habillements, soutiens aux handicapés etc. Sont orientés dès leur passage à Atar vers les centres nutritionnels. L'institution d'un système de financement et fonctionnement des centres fondé sur le bénévolat a prouvé son efficacité.

En plus de Aicha, son mari (basé à Nouakchott) et leurs amis en France, un réseau de bénévoles Français pour la plupart est mis en place. Ces bénévoles qui prennent en charge tous leurs frais personnels de transport (charters /touristes sur Atar), hébergement, nourriture etc. contribuent chacun par 3 Euros symboliques au fonctionnement des centres ainsi que sa disponibilité le temps de séjour (2-3 semaines) qu'ils mettent au service des enfants.

Le 1er Mars 2005, un protocole d'accord entre la mairie et " les enfants du désert " est signé laissant la responsabilité à l'ONG " EDD " d'encadrer et gérer financièrement tous les centres de nutrition de la ville d'Atar. La commune peut orienter dès

ormais ses ressources sur d'autres actions sociales.

L'humanitaire est vital comme l'eau

Selon les dernières statistiques, la population d'Atar compte 28.359 personnes. De cette population 16% sont des enfants âgés de 9 mois à 5 ans, ce qui correspond à 4.546 gamins et gamines.

A elle seule, l'ADD contribue à la nourriture, dans ces 7 centres de 300 gosses. Ceci représente 6 % de la population infantile. On sait par ailleurs que plusieurs autres associations agissent de la même manière que ADD, à l'image de cette association Suisse implantée à Atar depuis plusieurs années et qui, en collaboration avec l'Association Mauritanienne des donneurs de sang (EMDS) offre, en plus de la bouillie matinale, des repas gratuits à midi pour une double centaine d'enfants repartis dans 3 centres ; Ces nombreuses associations espagnoles qui opèrent dans les centres de santé, les jardins d'enfants et crèches ; Cette autre " les enfants de l'Adrar " qui est entraîné de doter les écoles d'Atar de l'outil informatique. En allant dans les Moughataas rurales: Aoujeft, Quadane, Chinguetti on ne peut être qu'étonné par le concours efficace et fructueux qu'apportent à ces populations déshéritées les nombreuses Associations humanitaires étrangères.

Aujourd'hui, l'insécurité qui commence à faire parler d'elle dans notre pays menace d'étrangler, à fermer totalement, les perfusions humanitaires qui soulagent quelque peu nos populations.

ELY SALEM KHAYAR
ELYKHA@YAHOO.FR

Sit-in :

Les journalistes réclament leurs droits

Décidément le sit-in est très à la mode à Nouakchott. Après les enseignants qui ont tenu une marche pacifique devant le palais ocre la semaine dernière, c'est au tour du personnel de la presse étatique de passer à l'action. En effet les journalistes des organes d'information étatiques (TVM, RM et AMI) ont tenu un sit-in devant les locaux du premier ministère hier vers 16 Heures. En cause le non respect de l'augmentation de leurs salaires à hauteur de 50% décidée par les pouvoirs publics, il y a plusieurs mois de cela.

A en croire la Coordination des sections de la confédération syndicale des établissements de la communication publique, tout a commencé 2006, en effet en Novembre 2006,

lorsque le colonel Ely Ould Mohamed Vall -président de la République pendant la période transitoire - décide de procéder à une augmentation des salaires, le personnel de la presse étatique espérait que la revalorisation de leurs payes allait être effective dès janvier 2007. Mais ne voyant rien venir ils décidèrent de saisir la présidence et le premier ministère, en vue d'obtenir gain de cause. Sur ordre du premier ministère, une commission présidée par le Ministère de la Culture et de la Communication est bientôt mise sur pied. A en croire la Confédération du personnel de la presse étatique, cette commission à laquelle les travailleurs des organes d'information n'ont été associés, va s'employer à démontrer par des moyens juridiques que les travailleurs de TVM, RM et

de l'AMI n'avaient pas droit à une augmentation. Cela quoique leurs directeurs respectifs aient reçu de l'argent de la part du Ministère des finances pour procéder à une revalorisation des salaires de leurs employés, lire encadré. Toutes ses considérations ont amené le personnel de TVM, RM et de l'AMI à tenir un sit-in. Ainsi hier, ils étaient des centaines de journalistes à tenir une marche pacifique devant le premier ministère en espérant recouvrer le droit à une augmentation de leurs salaires. Mais si le Ministre des finances a débloqué les fonds relatifs à cette augmentation, pourquoi leurs payes n'ont été revalorisées ? Certainement c'est une question à laquelle les directeurs de la radio et télévision nationales ainsi que de l'Ami pourront

répondre. " Nous (les travailleurs des organes d'information de l'Etat), avons des documents émanant du ministère des finances qui disent que nous avons droit à une augmentation des salaires", note un membre de la Coordination des sections de la confédération syndicale des établissements de la communication publique. Au cas où ils n'obtiendraient pas gain de cause que vont faire les journalistes de la presse étatique ? " Nous avons tenu une assemblée générale au niveau de la maison des jeunes puis un sit-in devant le Ministère de la Communication, aujourd'hui nous sommes devant la primature si rien ne fait nous porterons un sit-in devant la présidence", note un journaliste de Radio Mauritanie.

SAMBAMCAMARA.

A Monsieur le Directeur de Radio Mauritanie

Notification de la subvention 2007

J'ai l'honneur de vous informer qu'après promulgation de l'Ordonnance N°2007-003 du 10 janvier 2007 portant Loi des Finances 2007, la subvention allouée à votre établissement est de 528.077.000 UM.

Ce montant qui tient compte de l'augmentation des salaires en 2007, ajouté aux autres prévisions de recettes, ainsi qu'aux ressources disponibles devront faire l'objet d'un projet de budget à soumettre dans les meilleurs délais à votre organe délibérant, sur la base de la répartition ci-après :

Ressources :
Subvention : 528.077.000 UM
Contrepartie : 100.000.000 UM
Ressources propres : 60.000.000 UM

Emplois :
Frais personnel : 203.310.000 UM
Fonctionnement courant : 384.767.000 UM
Equipement : 100.000.000 UM

En conséquence, je vous demande de transmettre le budget prévisionnel de votre institution approuvé par le conseil d'administration avant le 31 mars 2007.

Ce budget devra intégrer toute autre ressource quelle que soit sa nature et son origine (report exercice 2006, recettes propres, contreparties, recettes de projets ou autres, etc.).

25 JANVIER 2007

Regard

PAR ELY OULD MAGHLAH
ELIYASS2000@YAHOO.FR

Electricité :
Encore, des
coupures prolongées

Depuis quelques temps, la ville de Nouakchott est soumise à des coupures intempestives d'électricité. Dans les quartiers populeux de la ville, ces ruptures sont fréquentes, surtout pendant la nuit.

L'éclairage public dont la taxe est en permanence présente sur les factures, souvent salées, de la SOMELEC est presque absent. Rares à Nouakchott, sont les rues dont les lampadaires sont fonctionnels. Dans la majorité des quartiers, les habitants souffrent de ces coupures qui ne finissent pas.

Depuis trois nuits, le quartier "Carrefour" est soumis à des coupures prolongées de courant qui durent parfois plus de deux heures. Cela occasionne tous les désagréments, les appareils électroménagers les lampes sont soumis à rude épreuve. Les apprenants ne peuvent pas revoir leur cahiers de leçons et les malfaiteurs profitent de l'obscurité pour commettre leurs forfaits sans être dérangés par l'éclairage.

A habitant du Carrefour, zone du collège déclare : " Depuis trois nuits, nous sommes à chaque fois plongés dans le noir pendant plus de deux heures de temps et ce à des horaires difficiles; c'est-à-dire à partir de 22 heures. Cela pose énormément de problème, notamment les dégâts que font ces surtensions au niveau des appareils électroménagers. "

Pour tant, la SOMELEC avait renforcé ses capacités en important de nouveaux groupes électrogènes, il n'y a pas si longtemps de cela, Ces équipements sont mis en place en même temps que le raccordement de la ville sur les lignes du courant de Manantali (OMVS).

Ce renforcement de capacité n'a pas empêché le retour aux grosses interruptions du courant. Cette situation, serait-elle liée à la qualité des équipements ou à d'autres problèmes techniques au niveau de la SOMELEC?

En tout cas, cela fait des désagréments et des dégâts énormes pour les consommateurs laissés à eux-mêmes sans protection.

Après l'accueil triomphal qui a été réservé aux rapatriés mauritaniens, la commission régionale chargée d'organiser leur retour s'est attelée aux trois étapes à savoir : l'identification pour avoir droit à toutes leurs pièces d'état civil ; l'installation dans les lieux d'origine ; la réinsertion au niveau communautaire.

Actuellement, cette première vague de réfugiés mauritaniens s'est installée dans trois sites celui de Médina Salam, dans l'arrondissement de Tékane d'où ils ont été

sées pour faciliter aux rapatriés leur intégration dans leur milieu.

Notons que l'ensemble des réfugiés au site a déjà bénéficié, sur place, dès le 30 janvier 2008 d'une ration alimentaire fournie par le PAM par l'entremise du CSA. Cette ration comprend trois sacs de 50 kg de riz chacun, 30 kg de lentilles et 3500 UM par personne et par semaine pendant une période de 45 jours renouvelable. Cette assistance est assurée par le HCR durant trois mois qui a offert, par le biais de ALPD, des ten-



déportés. Le deuxième site est situé au PK6 de l'axe Nouakchott Rosso. Le troisième site concerne deux familles à Demal Deuk et trois familles à Toulel Diéiri.

Dans tous ces sites, les populations se sont mobili-

tes, des nattes, des couvertures et du matériel de cuisine.

Il envisage aussi de distribuer le matériel de construction pour l'habitat et d'autres infrastructures : écoles, dispensaires, etc. Dans tous les sites visités par le repor-



Les familles rapatriées installées dans le quartier de Demal Deuk sont arrivées quand même à placer leurs tentes dans l'enceinte de leur domicile qu'elles ont perdues de vue depuis 1989. Mamadou Keïta 25 ans, membre de la famille de Hawa N'Diaye qui retrouve aujourd'hui, la concession familiale d'où il était déporté à l'âge de 6 ans, a expliqué à la presse qu'à " leur retour du Sénégal le mardi 29 janvier, le lendemain le nouveau propriétaire de leur concession s'est adressé à eux pour leur

expliquer qu'il l'a achetée avec une tierce personne et il est reparti. Depuis lors, personne ne s'est présenté encore à notre famille pour revendiquer quoique ce soit concernant cette concession".

Des problèmes qui ne font que commencer avec cette première vague qui ouvrira le chemin à des milliers de réfugiés de retour du Mali ou encore du Sénégal, non seulement au Trarza, mais dans toutes les wilayas frontalières à ces deux pays d'accueil de nos compatriotes après 19 ans d'exil forcé.

ter de Nouakchott info, les rapatriés ont souligné l'absence des autorités administratives et municipales. "Nos conditions de vie de familles dans les tentes ne sont pas compatibles à nos mœurs. Surtout pendant cette période où il vente beaucoup. Il est

impossible de cuisiner à l'intérieur de ces tentes et même difficile de le faire en plein air. Les latrines font également défaut", souligne un porte parole des anciens réfugiés.

HOBD
CP/Rosso

Musique /Entretien avec le Groupe "Armée de Galère" de Boghé

Depuis ces dernières années, le mouvement Hip-Hop, né dans le continent américain, ne cesse de prendre de l'ampleur séduisant de nombreux jeunes à travers les multiples chaînes de télévision captées sur satellite (MC, Trace, Mazzika, Mélodie etc.). Aujourd'hui, ce genre musical est chanté dans toutes les langues du monde y compris les nôtres. A Boghé, comme partout ailleurs en Mauritanie, on assiste à une prolifération de groupes de rap aux styles américains réadaptés dans les langues nationales. Parmi ceux-ci, on cite notamment BJB, RRR, BLC, Big Baba, Black Avia, Négro-puissance et plus récemment Armée de Galère Base 08 qui ont investi l'espace musical local.

Le groupe Armée de Galère Base 08 est l'un des groupes qui jouit d'une plus grande renommée chez les jeunes. Né le 5 janvier 2008, il se compose de deux jeunes dont l'âge est approximativement le même : Abdou Fall alias " Général " Big Baba (22 ans) et Moussa Mbeng alias " le Philosophe RRR " (26 ans) encadrés par un manager, Atoumani Diop, surnommé " l'Amiral ". Nous avons rencontré ces deux jeunes rappers qui nous ont dévoilé leurs projets et les obstacles à leur épanouissement.

Nouakchott Info : Quel sens donnez-vous au nom de votre

groupe ?

Abdou Fall & Moussa Mbeng : Vous savez que la mission de l'armée est d'assurer la défense du pays mais ses éléments sont généralement mal payés. Par analogie notre groupe se veut une " armée " disposée à venir en aide aux masses les plus déshéritées d'où le nom " Galère ". Nous nous solidarisons avec l'écrasante majorité de notre population qui vit dans une extrême pauvreté. Etant nous-mêmes des misérables, nous ne pouvons que plaider leur cause à travers nos compositions. Nous entendons demeurer les pourfendeurs des classes les plus défavorisées. Enfin, le chiffre 08 fait référence à l'année de notre naissance (2008).

N.I : Quels sont les principaux thèmes que vous développez dans vos compositions ?

A.F & M.M : Dans nos différents albums, nous abordons généralement des sujets relatifs aux préoccupations quotidiennes et dénonçons sans complaisance les maux de la société. Parmi les principaux thèmes que nous avons évoqués dans nos CD figurent notamment les ravages du SIDA et du paludisme, la lutte contre certaines tares sociales telles que l'esclavage, l'excision, le détournement des fonds publics, la consolidation de notre unité nationale (un thème d'actualité), l'immigration clandestine, la crise du

système éducatif et la paix. Sur ce dernier sujet, nous lançons un vibrant appel aux peuples d'Afrique et du monde pour qu'ils mettent fin aux conflits inutiles afin de construire un avenir plus radieux. Le cas du Kenya est écoeurant !

Il faut préciser enfin que nous chantons dans plusieurs langues (Hassaniya, Pulaar, Wolof, Français et Anglais) pour que notre message touche la majorité de notre public cible. Nous regrettons de ne pas pouvoir chanter en Soninké qui est aussi une langue nationale de notre pays.

N.I : Quels sont les principaux obstacles à votre épanouissement en tant qu'artistes ?

A.F & M.M : A l'instar de tous les artistes de notre rang, nous sommes confrontés à un certain nombre de contraintes qui gênent notre marche vers le progrès et handicapent sérieusement notre inspiration. En effet, nos modestes moyens financiers et matériels ne nous permettent pas de faire face aux coûts élevés de la production de nos albums. A titre d'exemple, un seul morceau de CD nous revient à 4000 UM sans compter les autres charges qui s'y rattachent telles que le transport car il n'existe pas de studios d'enregistrement à Boghé. En outre nous n'avons pas d'espaces adéquats (Maison des jeunes par exemple) pour faire correctement

notre travail. En plus, les autorités administratives et sécuritaires locales ne nous facilitent pas la tâche en nous soumettant à toutes sortes d'obstructions dans la délivrance des autorisations. Celles-ci sont signées après moult tractations et à des prix exorbitants (5000 UM). A cela s'ajoutent les coûts élevés de la location des aires de jeux (10 000 UM au minimum) et de la sonorisation (7 à 8000 UM). Les recettes de nos concerts ne permettent pas de couvrir nos besoins et nous ne disposons d'aucune ressource ou appui supplémentaire pour venir à bout de nos difficultés. Durant les campagnes électorales précédentes, nous avons participé à l'animation de QG de partis politiques pour des buts purement lucratifs et non partisans. Les politiciens locaux nous avaient tenus plusieurs promesses qu'ils n'ont pas respectées jusque-là. Ils oublient que c'est à la jeunesse qu'ils doivent leurs succès électoraux. Nos seuls soutiens proviennent de notre manager Atoumani Diop auquel nous rendons un hommage mérité pour son encadrement technique et financier. D'autres aînés tels que Sidi Diallo et Housseïnou Guèye nous font souvent part de leurs remarques et de leurs suggestions constructives. Enfin, nous remarquons aussi que les artistes en général, les rappers en particulier sont très mal vus par la société or l'artiste est un éduca-



teur. On reconnaît que certains artistes sont loin d'être des modèles par leurs comportements pervers mais ce n'est pas une raison de nous mettre tous dans le même sac.

N.I : A votre avis, que devez-vous pour soigner votre image ?

A.F & M.M : Les rappers doivent donner le bon exemple en évitant de sombrer dans la dépravation. Les thèmes que nous développons dans nos compositions sont destinés à informer, éduquer et sensibiliser les masses sur certaines tares sociales comme nous l'avons évoqué plus haut. Nous devons donc nous interdire de nous adonner à certaines pratiques pour ne pas être en contradiction avec nous-mêmes. Le public ne peut pas comprendre qu'on

fasse le contraire de ce qu'on dit. Si nos moyens le permettaient, nous allions prendre notre bâton de pèlerin pour expliquer de localité en localité notre mission et détruire les préjugés et les stéréotypes qui entourent notre profession. Dans toutes les catégories professionnelles, il existe des " bons " et des " mauvais " !

N.I : Quels sont vos projets à court terme ?

A.F & M.M : Pour l'instant, nous préparons une tournée qui va nous conduire dans les environs immédiats de la ville de Boghé aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche (Bokki, Demette, Bababé, Dioudé, Niabina, Sarandogou et Thiénel). Ensuite, nous allons visiter d'autres localités du pays situées hors du Brakna pour nous faire connaître et mieux vulgariser nos thèmes. Nous avons déjà conçu plus de 15 maquettes et sommes à la recherche de bons producteurs et promoteurs.

Nous profitons de l'occasion que vous nous offrez pour lancer un appel solennel à tous les rappers pour qu'ils développent des thèmes relatifs à l'unité nationale ; quant aux chefs d'états africains, nous leur disons de se mobiliser tous pour dire Non aux APE !

PROPOS RECUEILLIS PAR DIA
ABDOULAYE ALASSANE, CP
BRAKNA

25^e session du Conseil des ministres arabes à Tunis

Adoption de deux stratégies sur la sécurité et la lutte anti-terroriste

Comme une mise en garde implicite intervenant quelques heures seulement avant les tirs contre l'ambassade d'Israël à Nouakchott, le conseil des ministres arabes de l'intérieur, qui vient de clôturer les travaux de sa 25^e session jeudi à Tunis, avait adopté des recommandations relatives à la mise en oeuvre des stratégies et de plans de sécurité arabes, dont les deux stratégies relatives à la lutte contre le terrorisme.

Selon le communiqué final de la réunion, le conseil a approuvé l'amendement de l'article premier de la convention arabe relative à la lutte contre le terrorisme en vertu duquel ont été incriminés les actes terroristes et leur apologie outre la diffusion et l'impression de tracts ou les enregistrements ayant pour but d'inciter à ces actes.

Le conseil a, également, considéré comme crime terroriste toute action, intentionnelle, de fourniture ou de collecte de fonds de quelque nature qu'ils soient qui seront destinés au financement d'actes terroristes.

Par ailleurs, le conseil a condamné le crime terroriste sous toutes ses formes en insistant sur la nécessité de poursuivre les efforts communs pour la création d'un centre international de lutte contre le terrorisme, et d'œuvrer au renforcement de la collaboration, de la coordination et de l'échange d'informations entre les Etats membres afin d'éradiquer le phénomène terroriste.

Le Conseil a également validé les recommandations des réunions conjointes des comités issus des conseils des ministres arabes de l'intérieur et de la justice, qui ont porté notamment sur des projets de convention arabe pour la lutte anti-terroriste, la criminalité organisée à l'échelle internationale, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la cybercriminalité.

Le conseil a également adopté les deux stratégies arabes relatives à la lutte contre l'usage illégal de drogues et de stupéfiants et à la protection civile, ainsi que les recommandations émanant des congrès et réunions sectorielles spécialisées tenues l'an dernier, en particulier les congrès des responsables des services de lutte anti-terroriste, des services de lutte anti-stupéfiants ainsi que des responsables des établissements de formation et des académies de police.

D'autre part, le conseil appelé les Etats membres à soutenir les organes de sécurité au Liban et en Irak afin de les aider à accomplir leur mission.

Le Conseil a, par ailleurs, décidé de tenir sa 26^e session début 2009 au Liban.

Il est à rappeler que le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali a appelé mercredi lors de l'ouverture de ce conseil à une plus grande mobilisation des pays arabes et de la communauté internationale contre le terrorisme, à l'occasion du conseil des ministres de l'Intérieur de la Ligue arabe réunis pour deux jours à

Tunis.

Le chef d'Etat tunisien a préconisé des mesures visant à assurer "la surveillance" du phénomène, "la limitation des mouvements des éléments terroristes d'un pays à l'autre, le démantèlement des réseaux et cellules du terrorisme, le tarissement de ses sources de financement et l'élimination des dangers générés par les diverses pratiques criminelles qui l'alimentent".

Il a aussi insisté sur "la nécessité d'éviter tout amalgame entre terrorisme et Islam", qui, a-t-il plaidé, est "une religion de juste milieu, de dialogue et de tolérance".

A ses yeux, "les relations internationales ne peuvent évoluer que dans le contexte du dialogue constructif entre les diverses cultures, civilisations et religions, du bannissement du fanatisme et de l'extrémisme".

Lors de leur session qui s'est ouverte mercredi, les dirigeants arabes de la sécurité doivent se pencher notamment sur l'état d'avancement de la stratégie arabe de lutte contre le terrorisme, notamment le plan triennal couvrant la période 2007/2009 qui tend à coordonner les efforts des pays de la région pour combattre ce fléau et à renforcer la coopération en la matière avec la communauté internationale.

Sur les 22 pays membres de la Ligue arabe, seuls 17 sont présents à cette session qui marque le 25^e anniversaire de la création du conseil. L'Egyptien Habib El Adili, retenu par la situation à la frontière entre l'Egypte et la Bande de Gaza, compte au nombre des ministres absents.

OUSMANE WAGUE,
CORRESPONDANT DE
NOUAKCHOTT INFO EN TUNISIE

Annonce

Dans le cadre de son projet Nutrition, l'UNICEF lance un appel d'offre pour la fourniture de matériel et d'ustensiles de cuisine (bassines, carafes, marmites...) Les dossiers de soumission peuvent être retirés au bureau de l'UNICEF, Ilot K 146-151, à compter du mardi 5 février 2008. Les offres seront déposées et ouvertes simultanément et publiquement le jeudi 14 février 2008 à 12 heures, dans les locaux de la représentation de l'UNICEF, Ilot K 141-146, Nouakchott.

Autorisé par :
Christian Skoog
Représentant

Programme des Nations Unies pour le Développement République Islamique de Mauritanie Programme des Nations Unies pour le Développement

Appel à manifestation d'intérêt



Objet

Dans le cadre du programme PPUE qui engage la municipalité de Dar Naïm et un opérateur privé, le Programme des Nations Unies pour le Développement a décidé de lancer le présent appel à manifestation d'intérêt qui a pour l'objet, l'identification et la sélection d'une liste de candidats et le lancement d'appel d'offres pour les Services de Conception et Dimensionnement d'une Station d'Épuration des Eaux usées par lagunage sur le site maraîcher de Dar Naïm à Nouakchott en Mauritanie.

Contexte

La Commune de Dar Naïm qui compte 60 000 habitants est localisée dans la périphérie Nord-est de la ville de Nouakchott. Cette nouvelle commune créée en 1980, présente la particularité d'abriter la plus importante superficie maraîchère de la ville. On y dénombre plusieurs coopératives maraîchères auxquelles sont affiliés 2400 producteurs. Ces coopératives fournissent 30% des légumes vendus dans les marchés de la ville de Nouakchott. Cependant, la production agricole dépend largement de la disponibilité en eau. Hors, la ville de Nouakchott, notamment les quartiers périphériques connaissent des pénuries d'eau chroniques. Pour irriguer leurs cultures, les producteurs maraîchers de Dar Naïm utilisent des eaux de puits (eaux souterraines). Ces ressources en eau souterraines, très insuffisantes pour les besoins des périmètres, ne sont exploitables uniquement qu'en période poste hivernale pour des raisons de montée de la salinité. Les dizaines de m3 d'eaux usées qui sont déversées tous les jours, au lieu de constituer un risque environnemental et sanitaire pour les populations peuvent être valorisées à travers le traitement par lagunage avec les jacinthes d'eau douce, système de traitement éprouvé et donnant de bons résultats.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comporter l'ensemble des documents et les informations démontrant les qualités techniques et financières du candidat à savoir :

- Lettre de candidature développant la motivation du candidat. Si le candidat envisage un groupement, cette lettre pourra éventuellement préciser l'identité de chacun des co-goupés ;
- Activités détaillées et des établissements du candidat ou, en cas de groupement, de chacun des co-goupés ;
- Chiffre d'affaires réalisé au cours des trois dernières années, en indiquant la part liée directement aux activités de conception et de dimensionnement d'une station d'épuration;

- Référence récente dans le domaine de la Conception et Dimensionnement d'une station d'épuration des eaux usées par lagunage ;
 - Engagement du candidat à constituer une société de droit mauritanien dont l'activité sera dédiée à la conception et dimensionnement d'une station d'épuration des eaux usées par lagunage sur le site maraîcher de Dar Naïm.
- Les manifestations d'intérêt doivent en aucune façon contenir les offres financières ou techniques.

Modalités de présentation des dossiers de candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française. Les documents officiels en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction certifiée. Date limite de réception des candidatures : le 17 février 2008.

Critères de sélection

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- " Le candidat doit justifier son aptitude à concevoir une station d'épuration
- " Le candidat doit justifier des moyens techniques adéquats et d'un personnel technique d'encadrement dont la qualité est jugée suffisante
- " Le candidat doit justifier d'une expérience de plus de 5 ans dans le domaine
- " Le candidat doit justifier d'une capacité financière lui permettant de financer les travaux de conception.

Contrat

Les manifestations d'intérêt devront être adressées par voie postale (normales ou express) ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante :

Centre de services
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Nouakchott, Mauritanie
Ilot K 159/160
BP 620

L'envoi devra être fait sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure portera les mentions " Conception et dimensionnement d'une station d'épuration des eaux usées par lagunage sur le site maraîcher de Dar Naïm " - Ne pas ouvrir avant le 17 février 2008.

Aussi, les candidats intéressés pourront obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante : cs_mr@undp.org.

PAR / MOHAMED OULD FEILY DIT ANTAR *COURRIEL: MOHAMEDFEILY@YAHOO.FR

Entretien : Fall Youssef, secrétaire général de la CONFEJES :**Pour une nouvelle approche basée sur les résultats**

Toujours entre deux avions depuis sa nomination au poste de Secrétaire Général de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays ayant en Partage le Français (CONFEJES) en 2005, notre compatriote Fall Youssef poursuit inlassablement les réformes pour assainir l'institution. Grâce à son engagement et son sérieux, la CONFEJES a pris une certaine allure qui lui permet de multiplier les projets dans l'Espace francophone. Tout dernièrement notre pays à travers le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) a bénéficié de plusieurs projets pour les jeunes. C'est dans ce cadre que nous avons rencontré l'avons rencontré à la veille du séminaire des coordinateurs nationaux qui se déroule du 4 au 8 février 2008 à Nouakchott.

N.I : Monsieur le Secrétaire Général : Comment se porte la CONFEJES, aujourd'hui ?

Fall Youssef : Je pense modestement qu'elle se porte très bien. Nous avons une très bonne impression des membres du Bureau sur l'exécution des différents programmes. Malgré cela, on reste toujours dans le domaine de la modernisation avec un audit de performance qui va nous permettre d'être performant. Une mission de vérification des comptes composée de deux experts français et canadien vient de passer un séjour à Dakar au siège de l'institution. La mission s'est bien déroulée ce qui est un autre point positif.

Bien sûr au niveau des ressources humaines certains de nos cadres appelés à aller à la retraite doivent être remplacés. D'ailleurs dans ce cadre, nous allons lancer un concours de sélections de candidatures dans les différents pays pour le concours qui sera organisé les 17 et 18 février 2008. Cette nouvelle sélection de nouveaux cadres va nous permettre d'insuffler du sang neuf et apporter de l'élan à nos activités pour conduire les changements demandés.

N.I : Les cotisations des pays membres ont

toujours causé d'énormes problèmes parce que certains pays ne payent pas régulièrement leurs cotisations statutaires. Qu'en est-il aujourd'hui ?

F.Y : Je peux dire que la situation s'est améliorée parce que cette année est de loin meilleure que la précédente. Seulement, il reste des efforts à faire dans ce cadre et nous espérons que cela va changer. Il faut signaler que les pays qui ne sont pas en règle dans leurs cotisations ne bénéficient pas des projets de la CONFEJES.

N.I : Qu'en est-il de la Mauritanie ?

F.Y : Notre pays est totalement en règle dans ses cotisations sinon on n'aurait pas pu organiser le séminaire au profit des présidents de fédérations sportives, ni la remise des chèques dans le cadre du FIJ, ni la réunion des coordinateurs nationaux qui doit débuter aujourd'hui.

Il faut dire que le mérite revient au ministre chargé de la jeunesse et des sports qui a montré un grand intérêt à la question depuis sa désignation à la tête du département.

N.I : Sur quels thèmes sera axée la session de formations des coordinateurs nationaux ?

F.Y : Dans notre souci du mode d'intervention, nous allons changer notre approche programmatique, qui était beaucoup plus basée sur la logique de projet que sur celle des résultats. C'est contraire aux attentes des pays membres qui sont basés sur les résultats. Il est facile de dire que la CONFEJES a réalisé 10 projets. Mais il faudrait que l'on sache quels sont les résultats de ces projets ? C'est évidemment cette dernière question qui porte le plus d'intérêt. Est-ce que les jeunes en ont profité ? Qu'ont-ils pu réaliser ? Qu'est ce que les actions ont apporté comme changements ? Autant de questions qui méritent des réponses.

D'où l'importance de la session de formation des coordinateurs nationaux qui se déroulera à Nouakchott du 4 au 8



février 2008 et qui sera dirigé par un expert canadien et un expert mauritanien spécialiste en organisation et Gestion Axée sur les Résultats (GAR), qui sera axée sur les résultats.

Dorénavant les coordinateurs nationaux vont présenter des fiches programmes basées sur ces nouvelles orientations. Ces fiches seront étudiées au niveau du Secrétariat Général dans le cadre de la programmation quadriennale 2009-2012. Avec cette nouvelle approche plus axée sur les résultats, les programmes auront plus d'impact sur la jeunesse et partant la promotion de la jeunesse et des sports.

N.I : Quelle est l'importance du choix de notre réunion des ministres de la jeunesse et des sports de l'Espace Francophone ?

F.Y : Tout d'abord, il y aura la réunion des experts préparatoire de celle des ministres, qui a son importance. Le choix de notre pays fait suite à

un engagement pris par l'Etat à Paris en 2005 après mon élection à la tête de la CONFEJES. C'est pourquoi, je me réjouis que mon pays ait respecté ses engagements, ce qui est une très bonne chose et qui montre l'intérêt qu'il porte à la promotion des secteurs de la jeunesse et des sports. D'autre part, sur un plan purement politique, cela renforcera les liens entre les différents pays membres et partant renforcera la coopération

dans les domaines qui nous intéressent que sont la jeunesse et les sports.

N.I : Qu'est ce que vous ressentez en tant que Mauritanien et secrétaire général de la CONFEJES, au moment où votre pays organise ces événements.

F.Y : Evidemment, il y a un sentiment de fierté parce que après tout c'est mon pays qui m'a proposé au poste de secrétaire général de la CONFEJES. C'est pourquoi, je ne peux

que me réjouir aujourd'hui qu'il soit en règle par rapport à l'institution.

N.I : Vous êtes à une année de la fin de votre mandat à la tête de CONFEJES. Comptez vous rempiler pour un second mandat ?

F.Y : Mon objectif est de terminer mon mandat qui se termine en effet en 2009, lors de la conférence des ministres qui doit se dérouler au Burundi. Je tiens à le terminer dans de bonnes conditions et en donnant le meilleur de moi-même dans un secteur que j'ai toujours servi.

En ce qui concerne un second, il reviendra à l'Assemblée Générale de décider si oui ou non je doit être reconduit et cela évidemment avec l'accord de mon pays à qui, il faut le rappeler revient le dernier.

Cependant, je peux vous dire modestement que les différents pays membres sont contents du travail que nous faisons depuis trois ans au niveau du Secrétariat Général.

N.I : Un dernier sur la session de formation des coordinateurs nationaux qui s'ouvrent aujourd'hui à Nouakchott ?

F.Y : Je souhaite plein succès à cette session qui va permettre aux coordinateurs nationaux de mieux travailler dans l'optique d'un meilleur rendement des programmes et j'espère qu'elle ouvrira d'autres perspectives à notre pays.

6ème journée du Championnat national de Football de D1 :**Le Ksar et ses poursuivants**

La 6ème journée du championnat national de football de D1 qui s'est déroulée ce week-end n'a pas apporté de grands changements au niveau du classement général. L'équipe du Ksar qui a réalisé un match à Nouadhibou contre celle de F.C Nouadhibou continue à occuper la tête avec 11 points et un goal différence de +6. Les coéquipiers de Dena, qui ont

présenté jusqu'à présent le meilleur football, sont poursuivis par deux autres équipes, la Concorde et la Snim, qui comptent le même nombre points. Viennent ensuite trois autres formations avec 10 points. Il s'agit de Nasr Sebkh, la Mauritel et El Ahmedi.

La police qui a rapporté un match nul de son voyage de Rosso suit avec 8 points devant F.C Nouadhibou qui compte 7

points.

La Garde qui a battu 3 à 1 l'infortunée équipe de l'Armée compte aussi 7 points.

L'équipe de F.C Khairy avec 6 points ne change pas de position au classement général et se trouve seulement à 2 points du F.C Trarza qui a 4 points.

Evidemment, l'équipe de l'Armée avec 1 point reste lanterne rouge et risque de le rester longtemps.

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Monsieur le président ;

La communauté mauritanienne installée en république de Centrafrique, soucieuse de l'intérêt national suit avec intérêt l'évolution politique que connaît le pays depuis votre élection à la présidence de la république malgré sont malaise du faite qu'elle n'a pas été informé par la brève escale le 02/02/2008 A BANGUI POKO.

La communauté mauritanienne vivant en Centrafrique condamne fermement les actes terroristes ignobles qui ont touchés notre cher pays, cette communauté salue les reformes Entreprises par le gouvernement conformément à vos directives ; et particulièrement

1/ l'adoption de la loi incriminant l'esclavage

2/ la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion des affaires publiques.

3/ le traitement sage et transparent de la question des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali, par l'implication de toutes les parties concernées et la grande détermination qu'elle soit résolue.

Monsieur le président ;

Permettez moi au nom de la colonie mauritanienne en Centrafrique ; d'attirer

Votre attention sur la gravité des conditions de vie des ressortissants

Mauritaniens vivant dans ce pays ainsi que l'ensemble des pays de la sous région malgré l'hospitalité affichée par la plus part de ces pays à l'égard de nos populations.

Leur situation est d'autant plus alarmante qu'ils se retrouvent isolés de leur pays. Leur isolement est aggravé par le fait que les mission diplomatiques mauritaniennes en Afrique ne jouent pas pleinement le rôle qui devrait être le leur.

Selon des statistiques : en Mauritanie 80% des personnes atteintes par le sida ont une fois séjournées dans cette région du monde et par conséquent la lutte contre le sida doit commencer par la source par une orientation des effort des ONG et OG vers cette région du monde.

Monsieur le président ;

Permettez moi d'attirer l'attention de votre excellence sur une situation grave et qui fait partie de notre héritage difficile ; c'est le faite qu'en Mauritanie et depuis toujours on distribue et généreusement tout se qu'on peut avoir, depuis les terrains jusqu'à la licences de pêche,

mais en Afrique on distribue autre chose plus précieux et sans se rendre compte de ça.

En Afrique sub-saharienne la tradition a fait que le titre de consul honoraire est attribué au premier qui se présente et surtout avec un tout petit appui d'un parent ou une simple connaissance, voyons nos consuls honoraires en Afrique et dont la plus part pour ne pas dire tous déshonore le pays car ce n'est que les plus impliqués dans les affaires louches qui sollicitent ce titre pour ce protéger et faire de cette couverture officielle un capital pour leurs affaires.

Les laissez passer à toute personne qui na pas de documents ou recherché qu'il soit mauritanien ou pas.

Faire passer la drogue, les faux billets et surtout exploiter et escroquer nos ressortissants naïfs.

Depuis l'Angola jusqu'à le Gabon le Bénin et d'autres.

Monsieur le président

Dans le souci de bien servir nos ressortissants dans ces pays, autres alternatives de représentation sont pourtant envisageables, tel que s'appuyer sur les représentations diplomatiques des pays frères existantes dans cette région et la

création d'un poste de chargé de mission au affaires étrangères pour faire la coordination et ce rendre dans la région dé que nécessaire.

Ou au moins faire le bon choix si la nomination de consulat honoraire se

Monsieur le président ;

Au moment où nous vous exprimons notre adhésion aux politiques que vous menez et notre disponibilité à contribuer à la réussite de leur mise en œuvre ; nous tenons aussi à vous exprimer notre aspiration à la récompense de nos sacrifices par une visite d. En tout état de cause ; la colonie mauritanienne résident en Centrafrique reste disposée à contribuer activement à la réussite du programme que vous vous êtes engagé à exécuter lors de la campagne électorale pour les présidentielles.

Elle compte beaucoup aussi sur votre compréhension et pour l'intérêt que vous n'avez cesse d'accorder à l'activation des conditions de vie de vos concitoyens ou qu'ils se trouvent.

**MOHAMED BRAHIM OULD
MED LEMINE**

HAMAP-Démineurs :

Une ONG au service du développement

C'est en février 2003 que l'ONG française HAMAP (Halte Aux Mines Anti Personnel) a commencé, en collaboration avec le BNDH (Bureau national de déminage humanitaire), ses activités en Mauritanie où elle dispose d'une antenne locale HAMAP Mauritanie, reconnue par le ministère de l'Intérieur suivant agrément N°529-MIPT du 22 mai 2006.

Seule à intervenir en Mauritanie dans le domaine du déminage, cette organisation de la société civile, présidée présentement par monsieur Joël KAIGRE, a été créée le 8 mai 1999. Cette structure civile internationale intervient dans des domaines aussi variés que le déminage humanitaire, la formation de démineurs et de formateurs, la sensibilisation des populations au danger des mines, le plaidoyer pour la destruction des stocks de mines anti personnel, l'assistance aux victimes et leur insertion, le développement des zones et l'amélioration des conditions de vie des populations touchées par ce fléau environnemental majeur.

HAMAP comporte cinq pôles d'activité : HAMAP DÉMINEURS, HAMAP SANTE, HAMAP INGÉNIERIE, HAMAP FORMATION et HAMAP SECURITE.

Autant dire que cette association intervient partout où la population est éprouvée par les mines antipersonnel, notamment là où la souffrance est la plus forte et le désintérêt le plus marqué.

En Mauritanie, cette ONG a beaucoup contribué aux efforts de déminage des zones affectées par les mines et engins non

explosés. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les missions de déminage et de contrôle à Nouadhibou et à Tmeimichatt sur financement propre de l'ONG et grâce à une contribution de l'Ambassade d'Allemagne à Nouakchott en décembre 2006.

Par ailleurs, HAMAP a déjà déboursé 140 000 Euros pour réaliser 70 000 m2 de surfaces déminées à Nouadhibou et Tmeimichatt. N'eut été ces opérations ni la route bitumée Nouakchott- Nouadhibou, ni l'adduction Boulenoir- Nouadhibou, ni la réhabilitation de quatre puits à Tmeimichatt, ni l'adduction d'eau dans le même village n'auraient pu voir le jour.

A noter qu'en 2007, aucune activité de déminage n'a eu lieu en Mauritanie, en dépit du fait que le président de HAMAP a effectué en janvier 2007 une mission pour sensibiliser les responsables sur la nécessité de continuer les programmes entamés en Mauritanie.

Dans le cadre du renforcement des capacités de son staff, HAMAP Mauritanie a financé la formation de trois de ses membres dans les techniques de déminage. Ce personnel qui a acquis une solide expérience dans ce domaine, est en mesure de former lui-même très rapidement des démineurs locaux, des jeunes et moins jeunes en chômage qui souhaiteraient s'impliquer dans cette noble cause humanitaire. Ce personnel est également outillé pour réaliser des expertises internationales de contrôle/qualité, de mener des activités de plaidoyer contre l'usage des mines et de sensibilisation MRE. Ces personnes ressources sont aussi en mesure

d'encadrer efficacement des structures chargées de déminage.

Ceci est d'autant plus légitime que la Mauritanie s'est engagée dans le cadre de la convention d'Ottawa à déminer, d'ici 2011, toute la zone nord du pays où près de 72 kilomètres de terre sont polluées du fait des mines anti personnel et engins UXO enfouies dans certains endroits depuis la guerre du Sahara. Pari difficile si l'on tient compte du rythme de réalisation des opérations de déminage qui se sont déroulées jusque-là.

C'est pourquoi, la Mauritanie gagnerait d'avantage à s'appuyer sur des ONG spécialisées dans la lutte anti mines dont la notoriété et la crédibilité au plan international, constituent un atout de taille pour le plaidoyer et la mobilisation des financements nécessaires.

A noter qu'en plus du déminage, HAMAP Mauritanie a déjà fait bénéficier notre pays de la réalisation de 4,5 km de réseau d'adduction d'eau potable (AEP) et la réhabilitation de quatre puits au profit de la commune Tmeimichatt (Leboiratt, Ahmeyim, Bir Igny et Hadrett Ettakhwa).

De plus, l'ONG vient de faire don à la commune de Rosso d'un lot de jouets pour enfants, de matériels incendies et d'un véhicule incendie. Ce don est d'autant plus opportun que cette ville du sud du pays qui a été sinistrée à plusieurs reprises par le feu, ne disposait d'aucun moyen pour faire fasse aux incendies sinon de demander secours aux pompiers de Richard Toll, c'est-à-dire de l'autre côté du fleuve du Sénégal.

En 2008, HAMAP envisage la poursuite de la mise en place d'un contrôle qualité sur les théâtres d'opération de déminage en liaison étroite avec les structures locales chargées de la lutte anti mines dans plusieurs pays dont le notre. Il est également envisagé au cours de cette année, la relance en Mauritanie des actions de déminage à Nouadhibou en collaboration avec le PNDHD.

De même que l'ONG entend intervenir dans le domaine de la santé notamment la lutte contre la malaria à travers la fourniture de milliers de moustiquaires au profit des populations de notre pays mais aussi de ceux du Mali et du Sénégal.

A cela s'ajoute la participation à de nombreuses conférences sur la sensibilisation aux dangers MRE.

Autant dire que cette ONG de bienfaisance fait du concret pour le pays non seulement en matière de déminage mais aussi d'aide au développement.

Malgré ce bilan largement positif, certains forces occultes, mues par on ne sait quel mobile, s'emploient à la marginaliser. Comme ce fut le cas lors de la tenue des journées de réflexion sur le déminage organisées le 17 décembre 2007 et lors du lancement de la campagne des journées de sensibilisation organisées récemment par le ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

A rappeler que HAMAP est membre de ICBL (Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel) et est reconnue par l'UNDP, l'UNESCO, l'UNMAS et l'UNOPS.

HOK

NOUAKCHOTT INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
MED MAHMOUD ABOUL MAALY

MAPECI

Société éditrice de Nouakchott Info
et Akhbar Nouachott

Directeur Commercial :

Moulaye Zein Ould Nenni

Coordination Cellule des Ntic :

Mohamed Ould Khattatt

Responsable Messagerie :

Moulaye Ould Zein

Conseillers de la Rédaction

Mohamdy Ould Babbah

-Mohamed Lemine Ould Kettab

Rédacteur en chef adjoint

Mohamed Ould Khattatt 641 61 17

Grand reporter

khalidou Diagana 6706095

Desk société :

Mosy

Desk sports :

mohamed Ould feily dit antar

6708951

Coordination du réseau

des correspondants :

Khalil Sow

Rédaction :

Khalidou Diagana

Mohamed Ould Khattatt

Ely Ould Maghlah:6814105

Mohamed Ould Feily, dit Antar

Correcteur

Bakary Gueye

Mise en Page

Alioune Ahmed Salem

Tél: 6301525

alias2001@maktoob.com

Saisie

Ly Alassane Mamadou

Distribution :

kane Demba 6414061

Mokhtar Beidi

Correspondants :

Nouadhibou

Taghi Barikallah

Tel : 620.00.60

Tagant

Khalil Sow

650 61 73

Trarza

Ousseinou M'bareck Diarra

Brakna

Abdoulaye Alassane

ADRAR

Ely Salem Khayar

Gorgol

Vieux Gaye

Tiris zemour

Harouna Cissé

6506492

6665907

Boîte postale : 1905

Téléphone : 525.02.71

Fax : 525.54.84

Fils d'agence : AMI - AFP

Ilot "P" n° 007 - Tervagh-Zeina

Visa n° 015/MIPT/DAPLP du

15.05.1995

site web: www.mapeci.com

Tiré sur
les Presses de l'Imprimerie Nationale

BUREAU MAURITANIEN DE CONSEILS
EN MANAGEMENT DE LA QUALITE



- * Certification ISO 9001 :2000
- * Certification ISO 18001(OHSAS)
- * Certification ISO 22000 (HACCP)
- * Formation Normes ISO9001 & Auditeurs
- * Chasseurs de têtes (recrutement, diagnostic)

218 Immeuble BMCI BP: 3672, Nkt -Mauritanie
TEL 222 525 72 26 Mobile 614 86 23
cdm2_2007@yahoo.fr - Site Web: www.cdm2.mr

NOUAKCHOTT INFO

1413

OTIDIEN

once

8

Communiquez pour **25** UM/HT la minute 24h/24

**VERS TOUS LES
OPERATEURS**



Du 2 au 8 février 2008,
Cityzone est
à Nouakchott

Cityzone est un nouveau service gratuit de El Jawal.
Lorsque city zone, est activé dans une ville, tous les abonnés
de la ville bénéficient automatiquement d'une tarification
exceptionnelle vers tous les opérateurs nationaux, 24h/24.



موريتل موبيل
Mauritel Mobiles
Alter Communication